

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 28 juin 2021 à 20h00

Convocation en date du 24 juin 2021 :

Présents : Mmes et Mrs. BONGAIN Cédric, BOURGES Jean-Marc, CAMUZET Frédéric, CÉCINAS Quentin, GINDRE Dorine, GROJEAN Olivier, JACQUOT Tania, LAIBE Martine, LAVRUT Madeline, LOLLIOT Jean Pierre, MERCET Daniel, PATENAT Pascal, PUSSET Bernard, RACLOT Virginie.

Absents excusés : Mme RACLOT Virginie arrivée à 20h04

Secrétaire de séance : Mr MERCET Daniel

Ouverture de séance : 20H00

Levée de séance : 20h57

I. Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux des 26 mai et 15 juin 2021

Avec la convocation il était joint les comptes-rendus des deux derniers conseils municipaux.

Vote de l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26/05/2021 :

Nombre de voix :

POUR	13	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

Vote de l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15/06/2021 :

Nombre de voix :

POUR	13	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

II. Droit de préemption

Vente de la maison 5 ruelle des Pitoux (BOURDIN / BONNAIRE)

Vote pour préempter sur la vente BOURDIN / BONNAIRE.

Nombre de voix :

POUR	0	CONTRE	13	ABSTENTION	0
------	---	--------	----	------------	---

III. Projets Éoliens

Arrivée de Mme RACLOT Virginie à 20h04

Le Maire rappelle que nous sommes régulièrement consultés par des sociétés privées pour implanter des éoliennes sur le territoire de la commune. Ces éoliennes pourraient être implantées sur des terrains privés ! Actuellement, nous ne connaissons pas tous les effets négatifs dus à l'implantation d'éoliennes toujours de plus en plus hautes. De plus, les énergies renouvelables sont de la compétence de la communauté de communes de la Plaine Jurassienne et financièrement aucun bénéfice pour la commune.

Vote pour autoriser le Maire pour signer la « Lettre ouverte au Président de la République » pour que soit pris en compte la parole des maires sur le sujet de l'éolien.

Nombre de voix :

POUR	12	CONTRE	0	ABSTENTION	2
------	----	--------	---	------------	---

IV. Natura 2000 projet de nettoyage sous la ligne haute tension

Le Maire rappelle le mail du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (C.P.I.E.) de la Bresse du Jura. Actuellement, Réseau de Transport d'Électricité (R.T.E.) broie régulièrement les parcelles de bois sous la ligne haute tension. R.T.E. souhaite réduire son impact sur le milieu naturel. Il s'agirait d'exploiter les terrains sous la ligne haute tension. Pour cela, R.T.E. signe une convention avec l'exploitant qui perçoit une aide financière à hauteur du coût des travaux qui seraient nécessaires à la mise en exploitation de ces terrains. Peut-on envisager de tels travaux sur les terrains communaux ?

Vote pour autoriser le Maire pour contacter R.T.E. pour connaître le bien-fondé pour de tels travaux :

Nombre de voix :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

V. Ateliers Bons Jours de l'association A.D.M.R.

M. le Maire annonce que l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) propose à nouveau ses ateliers Bons Jours. Ces ateliers se dérouleront le mercredi de 14h à 16h en septembre et octobre. Ces ateliers se dérouleront en fonction des directives sanitaires et seront certainement limités à 6 à 10 personnes. L'A.D.M.R demande si on peut leur prêter la petite salle ? Ces ateliers s'adressent à nos aînés, le Maire propose de prêter gracieusement la petite salle.

Vote pour prêter gracieusement la petite salle pour les ateliers Bons Jours de L'A.D.M.R.

Nombre de voix :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

VI. Mise à jour des abonnements eau et assainissement

M. le Maire rappelle que la municipalité précédente a mis en place le règlement de l'eau le 19 avril 2019. « Quand aucune individualisation des contrats de fourniture d'eau n'a été mise en place dans un habitat collectif, le contrat prend en compte le nombre de logements desservis par le branchement et il est facturé autant de parties fixes (abonnements) que de logements ». Il en est de même pour l'assainissement.

Vote pour appliquer le règlement de l'eau établi le 19 avril 2019 :

Nombre de voix :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

VII. Parcours de santé

M. le Maire rappelle qu'au conseil municipal du 26 mai 2021, nous avons décidé de retenir la société TEPINIER pour la fourniture et l'installation du parcours de santé pour la somme de 16 232.40 €HT, soit 19 478.40 €TTC

Nous devons aujourd'hui décider pour l'élagage, le panneau d'accueil et l'aménagement sous les agrès.

Pour l'élagage, nous avons 2 devis :

Société	Prix HT	Prix TTC
O.N.F.	4 085.00	4 902.00
SASU Jérôme PAULIN	3 020.00	3 624.00

Vote pour accepter le devis de SASU Jérôme PAULIN pour l'élagage :

Nombre de voix :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

Pour l'aménagement sous les agrès, nous avons 2 devis :

Société	Prix HT	Prix TTC
MARECHAL T.P.	3 570.00	4 284.00
SARL TEPINIER	2 590.00	3 108.00

Vote pour accepter le devis de SARL TEPINIER pour l'aménagement sous les agrès :

Nombre de voix :

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

Pour le panneau d'accueil, nous avons 2 devis :

Société	Prix HT	Prix TTC
Publicité LEPEUT	145.00	174.00
Style et Ambiance Concept	150.00	180.00

Style et Ambiance Concept est de Rahon, le Maire propose de retenir son devis.

Vote pour accepter le devis de Style et Ambiance Concept :

Nombre de voix :

POUR	12	CONTRE	1	ABSTENTION	1
------	----	--------	---	------------	---

VIII. [Questions et informations diverses](#)

1. [Repas des anciens](#)

Le maire expose que vu l'évolution des conditions sanitaires, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir faire un repas en fin d'année. Il serait peut-être judicieux de renouveler les colis pour cette année. L'équipe qui s'est occupée des colis va consulter. Il faut que nous décidions au prochain conseil municipal.

2. [Réunion urbanisme](#)

La commission urbanisme et les membres externes se réuniront mardi 6 juillet à 14h00 en salle Belin

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 26 juillet à 20h00.

